



DGS-URGENT 2016 - Pic de pollution aiguë : Rappel des recommandations sanitaires

La France connaît depuis le 30 novembre dernier un épisode particulièrement intense de pollution atmosphérique, notamment aux particules fines (PM10). Dans plusieurs régions, leurs concentrations ont atteint des niveaux jugés élevés, voire très élevés, qui ont entraîné l'activation du niveau d'alerte dès le 01/12/2016 en Ile-de-France, le 02/12/2016 en Rhône-Alpes et le 06/12/2016 pour les régions Hauts de France et Grand Est notamment. D'autres régions ont par ailleurs atteint le seuil d'information / recommandation et les prévisions pour les jours à venir restent défavorables.

Pour l'agence nationale de santé publique « Santé Publique France », dans les régions concernées par l'épisode actuel, aucune évolution notable des indicateurs sélectionnés chez l'enfant pour la surveillance des épisodes de pollution aiguë n'est constatée, en dehors des indicateurs relatifs à l'asthme dont une augmentation est observée depuis début novembre, soit bien avant le début du pic de pollution et donc sans lien direct apparent avec l'épisode. Pour les autres indicateurs, les valeurs observées restent dans les valeurs habituelles en cette période de l'année. Il est noté une légère augmentation du nombre de passages aux urgences hospitalières pour cardiopathies ischémiques chez les adultes sans caractère exceptionnel des valeurs observées.

Dans ce contexte, il est important que vous puissiez informer vos patients les plus vulnérables et les plus sensibles des mesures de prévention, notamment pour les femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, les personnes de plus de 65 ans, celles souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisantes cardiaques ou respiratoires, ou asthmatiques...

Vous trouverez toutes les informations sur le site du ministère chargé de la santé :

<http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/se-proteger-en-cas-de-pic-de-pollution-de-l-air>